



Seloncourt Dynamique et Solidaire

Des idées, des actions pour une alternative de gauche et écologique
Le bulletin n° 27 de l'association

Gérer c'est investir pour l'avenir

Diriger une commune c'est prévoir, c'est tenir compte de l'avis des autres, c'est aussi savoir faire abstraction de ses certitudes pour suivre, par exemple, les directives du Grenelle de l'environnement et les évolutions de la législation qui en découlent. Cette attitude est nécessaire pour construire le monde de demain.

Ce n'est pas parce qu'on ne voit pas des nuées de cyclistes dans les rues de Seloncourt qu'il ne faut pas organiser nos voies publiques pour les recevoir.

La dernière disposition prise à l'encontre des cyclistes dans la gestion de notre zone 30 du centre-ville montre l'immobilisme de l'équipe en place et l'ignorance des nouvelles dispositions (2008 et 2015) en faveur des modes de déplacement instaurées par la loi LAURE (1996).



Soixante luminaires de rues vont être renouvelés dans tout un quartier des **Longeraies**. Un simple remplacement des appareils existants est prévu. Nous pensons qu'il serait judicieux de réfléchir à une **modernisation** du système d'éclairage pour permettre à notre commune de réaliser des **économies d'énergies** substantielles tout en

limitant la pollution lumineuse.

Sur le plan national, la dépense en éclairage public représente, en moyenne 37 % de sa facture pour une commune, soit près de **62 000€ annuel** pour Seloncourt.

Le potentiel d'économie se situe entre 40 et 75%. Des **aides techniques et financières majorées** peuvent être octroyées par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie via le SYDED (syndicat mixte d'électricité du Doubs) et PMA. Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

De plus, les communes sont dans **l'obligation d'augmenter leur efficacité énergétique de 30% à l'horizon 2020**.

A Seloncourt, les factures d'énergies ne montrent pas cette tendance, au contraire.

Ne nous mettons pas de nouveau en situation de risquer une amende pour n'avoir pas respecté des obligations légales.

Sécurité des piétons



« La rue d'Audincourt, mais pas seulement, présente des dangers pour la traversée des piétons. Un récent accident mortel en témoigne. Il semble que la vitesse excessive, dans ce cas précis, n'était pas la cause de l'accident. En cause une mauvaise visibilité par temps de pluie de ce passage pour piétons.

Pour améliorer la sécurité des piétons nous demandons que soit mis en place un planning pour l'éclairage de l'ensemble des passages piétons de la localité par LED et un marquage au sol plus voyant.

*Il en va de la sécurité des habitants notamment des enfants et des personnes âgées. »
A Seloncourt, le principal risque vital est de traverser la route, même sur les clous.*

Rénovation de la rue des carrières

Le **groupe SDS propose** de consacrer la rue à ses habitants en interdisant la circulation sauf pour les riverains et les livraisons,. Cette solution présente de multiples avantages:

- Sécurité optimale pour les enfants, les piétons et les cyclistes
- Création d'un espace de convivialité
- Valorisation des habitations
- Augmentation du nombre de places de parking
- Réalisation simple, au moindre coût (ni trottoir, ni plateau) pour le bien être, la sécurité et le calme des familles de cette rue.

« Colère et intolérance sont les ennemis d'une bonne compréhension »

René Barjavel



A propos des logements sociaux

Depuis des années, la municipalité en place a misé sur l'exemption d'obligation de production de logements sociaux en nombre suffisant, se défaussant sur les villes voisines de notre Communauté de Communes, et profitant d'une décroissance démographique à l'échelle de cette agglomération.

Ceci, alors même que la population de SELONCOURT s'accroissait, et que cette obligation de production de logements sociaux avait pour but de **favoriser la mixité sociale, la densification des centres**, et par voie de conséquence, **l'activité économique et commerciale**.

Pour n'avoir pas su anticiper et assurer au moins le minimum de production de logements sociaux, la commune de Seloncourt **doit payer une amende de 50.000€**, assortie d'une obligation dictée par le Préfet de rattraper ce retard.

Pourtant, à SELONCOURT, des logements sociaux ont régulièrement vu le jour, bien intégrés, forts appréciés, mais en nombre insuffisant, ce que nous regrettons. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté régulièrement les élus de la majorité à ce sujet.

Ce n'est pas la première fois que la commune s'expose à devoir payer de fortes sommes pour n'avoir pas anticipé les conséquences de ses décisions :

80 000€ pour débloquer les travaux de l'INTERMARCHÉ (terrain non dépollué)

40 000€ pour le problème de la conduite de gaz à déplacer pour avoir fermé le chemin piéton qui menait au collège,

50 000€ maintenant pour avoir négligé l'obligation de production de logements sociaux.

Soit, en moins de 2 ans, **170 000€, à comparer aux 120 000€ de baisse des dotations de l'état**.

Nous regrettons cependant que ce soit, une fois de plus, les contribuables de SELONCOURT qui fassent les frais de cette **mauvaise gestion**.

Potages et tapages au conseil

Le maire soupe-au-lait
Très souvent débordait
Si couvait sous la cendre
Le germe d'un esclandre

Le barbu de chez nous
Au sommet du courroux
De la police du maire
Oui n'en a rien à faire

La soupe à la grimace
Amende qu'il menace
De nous faire avaler
Est beaucoup trop salée

Le docteur sidéré
Observe amusé
Et songe aux injections
Propres à modération
Il rêve d'une seringue
Pour calmer ces doux dingues

Pourquoi être taxé ?
Pour n'avoir pas assez
Construit dans le passé
A loyers modérés

La soupe retombée
L'autre mal digérée
Alors cesse le tapage
La morale se dégage

Sa bonne gestion
Condamnée par l'état
C'est la démonstration
Qu'elle ne l'était pas

Si augmenter le son
Élevait le débat
Bien des conversations
Ne s'entendraient pas

Et le débat s'engage
De fureur et de rage

Soupe-au-lait agité
Frappe sur ses écrits
Et pousse de hauts cris
Sautant comme un cabri

Traverser dans les clous
En respectant la loi
C'est toujours et partout
Éviter les émois

Béni-oui-oui halluciné
Voit devant lui des avilis
Ce jeune malappris
N'a pas vraiment compris



Les logements sociaux ne sont pas réservés aux personnes très pauvres ou aux nouveaux arrivants. Si vous, ou vos enfants, gagnez **moins de 1900€** par mois, vous pourriez y accéder s'il en existait davantage à Seloncourt. Pour information, à Seloncourt, **30% de la population gagne moins de 1800€ par mois**.

Pour être informé de l'actualité seloncourtoise, apporter et défendre vos idées et participer, adhérez à l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Contactez nous par courrier ou depuis notre site www.Seloncourt.net ou par email, asds@seloncourt.net

Cotisation, 15 € à adresser à : A.S.D.S. 18, rue de l'Espérance 25230 Seloncourt

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Suivez l'actualité municipale en consultant le site internet de l'ASDS www.seloncourt.net Contactez nous : asds@seloncourt.net



Rédaction : Béatrice Roch, Sylvie Werny, Michèle Patois, Serge Bee, Fabrice Bertossi, Alain Savorgnano, Jacqueline et Denis Tisserand, Christian Toitot, et également le concours d'autres membres de l'association.